

Appel des écoles de la Mayenne à refuser les évaluations d'écoles

Nous, enseignants refusons les évaluations d'école dont la généralisation est annoncée pour septembre 2022. Nous considérons ces évaluations comme une remise en cause de nos statuts et le fonctionnement même de l'École Publique.

Ce dispositif, expérimenté depuis plusieurs années en Mayenne, prévoit désormais deux étapes : une auto-évaluation et une évaluation externe, s'apparentant à un audit.

L'évaluation d'école prévoit entre autres, questionnaires aux parents, aux élèves, au périscolaire, document d'auto-positionnement, avis des élus, rédaction d'un rapport d'auto-évaluation par les enseignants, visites d'une commission d'évaluation (IEN et directeur externe, principal d'un collège, voire même directeur de centre de loisirs...).

Cette commission d'évaluation rendra un rapport d'inspection contraignant le Projet d'école, le PEDT et les formations et donnera des objectifs à atteindre dans les 5 ans !

Ces évaluations d'école découlent directement des réformes Blanquer (« *Ecole de la Confiance* », Grenelle de l'Education...) et de l'accompagnement « *Parcours de Carrière* ». Elles pourront avoir une incidence sur notre déroulement de carrière.

Nous refusons d'être évalués par les parents, les élus, le personnel municipal, les élèves ou encore les agents du périscolaire.

Nous refusons la mise en concurrence des écoles au profit d'une école des territoires qui n'est pas garante de l'égalité.

Nous réaffirmons la liberté pédagogique individuelle de chaque enseignant sur des programmes nationaux.

Nous refusons la mascarade d'auto-évaluation calquée sur le management d'entreprise.

Nous refusons un investissement chronophage dans la mise en œuvre de ces évaluations au détriment de nos missions d'enseignement.

Nous refusons l'avancement au « mérite »

Nous refusons cette stratégie du leurre. Ces évaluations d'écoles ne répondent en rien à nos besoins et revendications.

Nous alertons sur les conséquences d'une telle évaluation qui conduit à la définition d'objectifs, à la « contractualisation d'objectifs », à la territorialisation de l'école contraire à l'idée même du service public.

Aucun décret, aucun texte réglementaire ne nous contraint à accepter ces évaluations d'école.

Pour toutes ces raisons, nous refusons de rentrer dans ce dispositif d'évaluation d'école, et nous appelons chaque enseignant, chaque école du département à refuser cette proposition.

Ecoles signataires :

Soutenues par le SNUDI-FO 53, le SNUipp-FSU 53 et la CGT éduc'action 53

